

Forte croissance inattendue du travail temporaire en 2011

Le travail intérimaire a connu une croissance supérieure à ce qui avait été pronostiqué. Avec un taux de croissance de près de 17 pour cent, l'exercice 2011 a même été un véritable boom pour la branche du travail temporaire.

Fait intéressant, en dépit du taux de croissance élevé de la branche, le nombre des intérimaires a connu une croissance nettement moins forte, de 6 pour cent «seulement». Comme la masse salariale et les heures d'engagement ont augmenté de 17 pour cent, cela signifie qu'en 2011, les heures d'engagement fournies par les intérimaires ont été nettement plus nombreuses. La durée moyenne d'engagement a ainsi passé de 11,6 semaines en 2010 à 12,8 semaines en 2011.

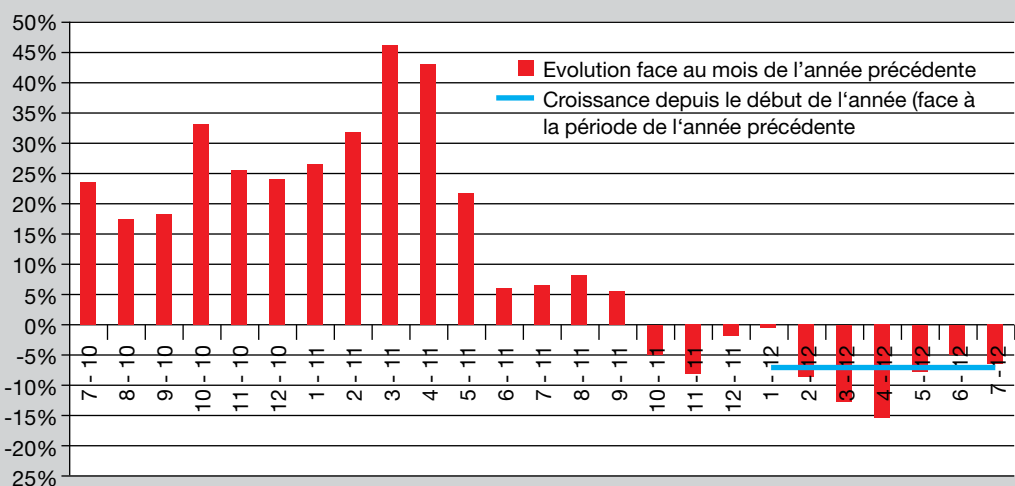
Voici les données principales des services de l'emploi en 2011:

- heures d'engagement: 148 millions
- travailleurs temporaires: 288 309
- travailleurs temporaires en équivalents plein temps: 73 452
- masse salariale des temporaires: 4,3 milliards de francs
- chiffre d'affaires (extrapolé) de la branche temporaire: 6,1 milliards de francs
- placements dans des postes fixes: 119 135

La répartition des intérimaires par branche est demeurée stable en 2011. 20 pour cent au bas mot de cols blancs et près de 89 pour cent de cols bleus. Mais il y a lieu d'observer à cet égard que dans la catégorie des cols bleus de la Suva, il y a également des branches de services comme, par exemple, la gastronomie, les transports et le stockage. Selon l'enquête de swisstaffing menée avec l'Institut zurichoïse gfs, 46 pour cent des temporaires travaillent dans le secteur des services (y compris l'industrie de la gastronomie, les transports et le stockage), 34 pour cent dans l'industrie, 19 pour cent dans la construction (branche principale et secondaire) et 1 pour cent dans l'agriculture.

Ces pourcentages étaient assez semblables il y a quatre ans. Le salaire moyen des intérimaires dans le secteur des cols blancs était de 61 000 francs en 2011 et de 58 000 francs pour les cols bleus. La part des étrangers tra-

swisstemprend: Evolution de la branche, corrigée des jours ouvrables, juillet 2010 - juillet 2012



Le recul de la production des branches temporaires au mois de juillet n'est pas imputable à une régression générale du besoin en travailleurs intérimaires. Ce qui joue un grand rôle, c'est le recul dans les secteurs des prestations de services et de la gastronomie. La branche du bâtiment et celle du génie civil

évoluent comme auparavant à un niveau très élevé. La poursuite de la baisse des accidents de travail et de la tendance selon laquelle moins de collaborateurs sont engagés pour des périodes relativement longues font augurer un recul de l'ordre de 5 pour cent pour toute l'année 2012 par rapport à 2011.

vaillant en intérim a encore légèrement augmenté en 2011 et se situe à 61 pour cent. S'agissant des travailleurs suisses, la proportion de femmes est de 46 pour cent, et pour les

La durée moyenne d'engagement a passé de 11,6 semaines en 2010 à 12,8 semaines en 2011.

étrangers, elle est de 25 pour cent. Ces valeurs liées au genre sont demeurées stables ces dernières années.

Quant à l'écart par rapport aux prévisions de swisstaffing concernant le chiffre d'affaires 2011, il est avant tout imputable à la nette baisse du risque d'accidents - ceux-ci ont passé de 189 pour 1000 intérimaires à plein temps à 178 pour 1000. Cette tendance très réjouissante, qui est stable depuis 1996, avec une régression moyenne annuelle de 2,6 pour cent des accidents professionnels, témoigne de la sensibilisation accrue et des efforts consentis par les bailleurs de services en matière de sécurité au travail. Les travaux communs effectués par la Suva, la CFST et swisstaffing dans des projets de prévention

des accidents professionnels semblent donc déployer leurs effets. Cependant, le recul du risque d'accidents est aussi dû pour une part à la croissance assez importante du travail temporaire dans le domaine des prestations de services, domaine qui est moins exposé à cet égard que ne l'est l'industrie.

La Suisse est en bonne position en comparaison européenne

Sur cette toile de fond, la régression constatée dans l'évolution du volume du travail temporaire durant le premier semestre 2012 signifie que la branche évolue comme auparavant à un très haut niveau. Si le recul de la location de services au premier trimestre était encore de 15 pour cent environ par rapport à la même période de l'année précédente, la tendance s'est nettement améliorée au deuxième trimestre et se situe encore à moins 6,5 pour cent.

Nous sommes en assez bonne position en comparaison européenne; seuls quelques pays scandinaves et la Pologne ont été en mesure de présenter, avec des parts nettement inférieures de la branche dans l'emploi considéré dans son ensemble, une évolution légèrement meilleure.

Georg Staub



L'auteur

Georg Staub est le directeur de Swisstaffing.
georg.staub@swisstaffing.ch